



Immobilier

Sarl B2J Transactions sur Immeubles et fonds de commerce
Carte Pro CPI 5704 2018 000 026 581 délivrée par la CCI MOSELLE
RCS 492848403 Capital de 8000€

HONORAIRES D'AGENCE

TRANSACTION	COMMISSION FORFAITAIRE TTC	COMMISSION SUR LE PRIX DE VENTE TTC
De 0€ à 65 000€	5 000,00 €	
De 65 001€ à 100 000€		8%
De 100 001€ à 300 000€		7%
De 300 001 à 500 000€		6%
Au delà de 500 000€		5%

LOCATION

8€/m² : Visite, mise en relation, rédaction de bail, caution solidaire, partagé entre bailleur et locataire

3€/m² : État des lieux, partagé entre bailleur et locataire
soit 5,5€/m² pour le propriétaire
soit 5,5€/m² pour le locataire

Cas particulier : Remise de 35% aux bailleurs récurrents

Cas particulier : Honoraires offerts pour les anciens clients bailleurs

Loyers Professionnels : 1 mois de loyer hors charge

Tous nos honoraires s'étendent sur un montant TTC